

# Information sur votre support de placement

## Agrica Epargne Obligataire

### Modification et mise à jour du règlement

Vous êtes porteur de parts du fonds **AGRICA EPARGNE OBLIGATAIRE** (ci-après le « **Fonds** ») et nous vous remercions de la confiance que vous nous témoignez.

Nous vous informons par la présente, qu'à compter du 15 décembre 2023, l'un des indices de marché représentant la poche taux de l'indice de référence du fonds sera modifié. Actuellement, cet indice est l'« EuroMTS Global », calculé et publié par FTSE MTS.

A compter du 15 décembre 2023, il sera remplacé par un indice similaire, le « Bloomberg EuroAgg Treasury Total Return Index Value Unhedged », calculé et publié par Bloomberg Index Services Limited.

Ces deux indices représentent la performance des emprunts d'Etat émis en zone euro.

Les autres caractéristiques de votre support de placement demeurent inchangées ; ce changement est sans incidence sur le profil de risque et n'implique aucune démarche spécifique de votre part.

La documentation juridique de votre FCPE est mise à jour pour tenir compte de ces évolutions à compter du 15 décembre 2023.

Nous vous invitons à consulter le Document d'information Clefs (DIC) de votre fonds Agrica Epargne Obligataire qui est disponible sur le site internet [www.agricaepargne.com](http://www.agricaepargne.com)

Le document est rédigé par AGRICA EPARGNE, Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04005 - SAS au capital de 3 000 000 d'euros.

Siège social : 21 rue de la Bienfaisance - 75008 Paris – RCS Paris 449 912 369.

Les informations contenues dans ce document sont le reflet de l'opinion de la société de gestion et sont fondées, à la date d'édition du document, sur des sources réputées fiables. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle.

Cette publication ne peut être reproduite, en totalité ou en partie, sans notre autorisation. AGRICA EPARGNE décline toute responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document.